



Assemblée générale du 06 mai 2021

Rapport d'activité 06 mai 2021 au 09 juin 2022

L'Assemblée générale de la section syndicale CGT FIP 93 se déroule, après une année où l'on a encore vu s'accroître la dégradation des conditions de travail des agents, une situation des effectifs sur la DDFIP 93 catastrophiques au regard des emplois vacants notamment dans les SIP et SIE. Le gouvernement est responsable de cette situation : austérité, assèchement des lauréats aux concours, conséquences directes de la loi DUSSOPT d'août 2019.... Malgré cette situation, nous continuons à nous projeter.

REPÈRES D'ACTIVITÉ

Le 11 juin 2019, en plein congrès de la CGT FIP, l'annonce du nouveau réseau de proximité a été présentée avec les déclinaisons au plan départemental : fusion de SIE, fusion de SIP, fermeture des trésoreries du secteur public local, fusion des trésoreries hospitalières, création de Maisons France Services, autant de recul pour les services de proximité, et de problèmes de concentration des structures. Tout cela dans une logique de maîtrise des coûts tant en termes de personnels que de coûts immobiliers.

Pour le 93, en 2021, les trésoreries CH de Montreuil, Montfermeil et Aulnay ont fusionné ; Aulnay devenant une antenne. La mise en place du SGC du Raincy acte la fermeture des trésoreries de proximité du Raincy, Livry et la partie SPL de Montfermeil. En 2021, le SIP de Noisy-le-Sec n'existe plus, mais il est toujours en cours de déménagement, car il n'a toujours pas intégré le site de Bondy, les travaux s'éternisant. Ce qui a conduit beaucoup de collègues à faire valoir une priorité pour restructuration et ainsi à casser la règle du délai de séjour. En 2022, le SIP de Saint-Ouen sera fusionné avec celui de Saint-Denis à Saint-Denis.

Déjà en 2021, les inspecteurs stagiaires ont vu leur pré-affectation remise en cause. Mais cela n'atteint pas les niveaux connus en 2022 ! Aussi, en lien avec les élus nationaux un tract valant adresse à Bercy demande que l'on revienne à un mouvement unique de mutations et d'affectations ainsi qu'à des règles d'affectations les plus fines possible à savoir résidence mission/structure.

La casse des règles de mutation et d'affectation, instaurée par les nouvelles règles de gestion conduisent à semer le désordre. **On l'a constaté avec les affectations des B stagiaires en 2021 où seuls 30 ont pu être affectés sur le département loin des besoins connus. Aujourd'hui, après le mouvement national nous en sommes à 60 postes vacants (info Bercy) et ceci sans tenir compte des situations particulières.**

Pour la catégorie C, les sommets ont été atteints : 134 postes vacants dans l'attente des affectations des 79 agents C stagiaires attendus, mais pas forcément arrivants.

Le rôle des militants de la CGT FIP 93 dans ce contexte est de continuer à se battre pour défendre les droits et garanties des collègues nouvellement affectés sur la Direction. Chaque année, nous demandons à ce qu'une réunion ait lieu où nous portons les dossiers des collègues qui nous sollicitent afin de trouver une solution.

Le 12 octobre, la Direction Départementale de Seine-Saint-Denis publiait une note visant à augmenter l'accueil physique des SIP (ouverture un jour de plus, le mardi de 9h à 14h en

continu). Une augmentation qui vient s'ajouter à l'ensemble des tâches d'accueil déjà présentes : APRDV, Convivance, Balfus, e-contact.

Immédiatement, cette note a provoqué une immense colère chez les agents déjà submergés. **Le 14 octobre, les agents du SIP de Villepinte décident de se mettre en grève** pour le lendemain. Le même jour, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC) ont quitté le CTL devant le refus de la Direction de retirer la note.

Dans les jours suivants, les agents se sont réunis en assemblées générales avec leurs OS et ont dressé leurs revendications. Ils ont voté massivement la grève le 22 octobre et ont demandé à la direction de les recevoir en audience. Unaniment, les agents sont revenus sur l'état des effectifs dans le département et notamment sur l'affectation de seulement 28 contrôleurs stagiaires contre 93 en 2020.

Le 22 octobre, 8 SIP sur 11 étaient fermés. 70 agents étaient réunis devant la Direction locale à Bobigny. Une Délégation a rencontré la direction sur les revendications suivantes :

- le retrait de la note départementale sur l'accueil
- l'embauche immédiate de fonctionnaires dans tous les services à hauteur des besoins !
- l'arrêt immédiat de l'embauche de CDD de un an pour remplacer les emplois qui n'ont pas été pourvus : non à la précarité dans la DGFIP !
- l'élargissement du nombre de contrôleurs stagiaires qui seront affectés sur le département !
- l'arrêt de la liste Convivance.

Mais bien sûr, le directeur départemental et le délégué régional présent ce jour-là nous ont renvoyés vers Bercy.

Par la suite, **le SIP de Montreuil** s'est mis en grève le 15 novembre 2021 pour protester contre les sous-effectifs du service, avec une audience qui a eu lieu auprès de la DDFIP 93.

Le 15 décembre, ce sont les agents stagiaires du SIP de Noisy-Le-Sec qui se sont mis en grève qui exigent de pouvoir être formés et contre les conditions de travail détestables sur leur site, et qui obtiennent l'engagement (non tenu) du DDFIP de pouvoir obtenir leur parcours de formation.

Le 18 janvier, ce sont les agents du SPF 93 qui se mettent en grève pour protester contre le chaos dans leur service suite à la fusion des 5 SPF du département. Les agents de la DDFIP 93, avec leur syndicat CGT FiP 93 se sont mis en mouvement toute l'année et nous les avons accompagnés dans leur combat !

Par ailleurs, cette situation ouvre la voie à la mise en œuvre de la loi DUSSOPT qui permet à l'administration de combler les emplois laissés vacants par des contractuels pour une durée de 3 ans renouvelable 1 fois. Certains sont déjà en poste, par dérogation, un recrutement de contractuels (de catégorie C) a eu lieu pour une durée de 1 an. La décision de M. DORA et avec l'accord des services centraux, ces contrats devraient se conclure au 31 août 2022. Quid au 1er septembre... sachant que des emplois demeureront vacants. Une trentaine de collègues sont concernés.

Une première réunion avec les contractuels a eu lieu au mois de février. Une pétition demandant la titularisation des contractuels a recueilli environ 600 signatures. Il n'est pas question d'instaurer la précarité à la DGFIP. Arrêtons la contractualisation et titularisons les contractuels actuels !

Une réunion des agents du service des domaines a été organisée au sujet de la privatisation en cours (la pétition a été massivement signée). Un canevas revendicatif a été établi.

En parallèle, **la CGT FIP 93 a appelé ou relayé des appels à la grève le 5 octobre 2021, le 27 janvier 2022 et le 17 mars sur la question des salaires et du dégel du point d'indice**, surtout devant les conséquences de la guerre en Ukraine qui a pour effet d'entretenir une inflation galopante (+ 5 % en à peine un an). La section, à travers son journal « le mouton noir » n° 16 a pris

position contre la guerre. Elle s'est exprimée aussi sur la mise en place de la protection sociale complémentaire.

La section DDFIP 93 a également pris position contre la répression des militants en Guadeloupe.

La DGFIP et son relais le DDFIP continuent leur politique de terre brûlée ; 41 suppressions d'emplois ont été entérinées pour 2022 alors que bon nombre d'emplois restent vacants.

2021 a également été marquée par une grande nouveauté à la DGFIP. En effet, la Direction Générale a pour la 1^{ère} fois utilisé une disposition émanant de la loi de transformation de la Fonction publique en proposant une négociation sur « la reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP ». Cette négociation comprenait 3 volets : une augmentation du nombre de promotions par liste d'aptitude et concours internes ou examen professionnel ; l'attribution d'une prime pour les A, B et C ; une enveloppe de 10 millions d'euros pour l'amélioration du cadre de travail et de la qualité de vie au travail. Cette négociation ressemblait plus à un chantage puisque les organisations syndicales représentatives n'avaient que deux choix possibles : tout accepter ou tout refuser. Toutes les organisations syndicales nationales ont signé le protocole.

La 3^e enveloppe devait être déclinée au niveau local. La CGT a rappelé que l'argent alloué provient des gains faits sur le dos des agents de la DGFIP au travers des suppressions d'emplois et du NRP. C'est pourquoi la délégation CGT FIP 93 lors du CTL dédié a proposé un vœu demandant un « chèque cadeau » (culture, éthique...) pour tous. Cette proposition a été appuyée par la représentante de la CFDT, devenant accord majoritaire qui n'a pas été suivi d'effet. Pour autant, conformément au mandat de la CE, la délégation a voté pour tous les projets présentés par les agents.

Déterminés et unis, massivement amplifions la mobilisation !

Communication

Notre journal de section « Le Mouton Noir » permet d'apporter les informations nécessaires au déploiement de la CGT. Dans ce cadre, nous sollicitons tous les militants et tous les collègues à contribuer à sa rédaction et à faire remonter des idées d'articles, à contribuer à sa parution régulière. Le site web local en s'adossant au site national, permet également d'être un facteur d'information, ce site est de plus en plus visité, d'autant que la newsletter est accessible à tous, syndiqué ou non.

De manière hebdomadaire, une newsletter est adressée à un nombre croissant de collègues désireux de connaître les actualités. Le camarade en charge, fait un important travail de recherche sur tous les sites à disposition et enrichit le site local.

Pour 2022, nous en sommes à 186 cotisants, dont 28 nouvelles adhésions (2021 nous avons fini l'année à 266 cotisants, dont 65 nouvelles adhésions). Bien qu'un certain nombre ne restent pas dans le 93 (mutations, promotions...), le nombre d'adhésions régulier et la conscience des enjeux explique la vigueur de la section.

Défense individuelle

Conséquence des suppressions de postes et des vacances d'emplois, les difficultés et tensions dans les services s'accroissent. **Nous sommes très souvent sollicités pour défendre des situations particulières. Nous nous acquittons de ce rôle en nous rendant disponibles et en nous appuyant sur la technicité des membres de la section.**

Nous accompagnons un nombre croissant d'agents en difficulté à l'occasion de convocations ou d'audiences avec la Direction. Nous sommes notamment régulièrement saisis de difficultés de titularisation.

INSTANCES PARITAIRES

Ex-CAP Locale

Depuis la mise en place de la loi dite de « transformation de la fonction publique », les droits à mutation sont de plus en plus bafoués ! Les règles de mutation liées à l'ancienneté n'existent plus, il n'y a plus d'affectation sur la RAN/structure : les CAP tant nationales que locales ont disparu. Pourtant, il subsiste encore un espace où les militants continuent à faire respecter les droits des agents.

En matière d'évaluation professionnelle, la section accompagne les collègues dès l'entretien hiérarchique et appuie leurs demandes auprès de la CAP locale, afin d'obtenir des modifications du compte-rendu d'évaluation qui pourrait s'avérer crucial si le RIFSEEP devait être mis en place. Le syndicat intervient aussi pour les CAP de recours, et éventuellement certaines CAP de discipline.

Toutes ces actions, toutes ces interventions, toute notre activité tournent autour du respect du statut général et des statuts particuliers. Oui nous sommes arque-boutés sur son maintien afin de faire en sorte que l'arbitraire ne prenne pas le dessus sur nos droits et garanties.

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 auront lieu les élections professionnelles. Elles ont un enjeu pour ce qu'elles ouvrent comme nouvelle organisation paritaire. En effet, il n'y aura plus du tout de CAP Locales et il n'y aura que le Comité social d'administration par direction. Cette instance fusionne les Comités Hygiène et Sécurité et les Comités techniques locaux qui n'ont pas la même vocation. Cette démarche conduit à professionnaliser la fonction des délégués syndicaux.

C'est pourquoi le monde du travail a besoin d'une CGT forte pour défendre nos acquis et conquis. Notre modèle social loin d'être obsolète est on ne peut plus moderne. Cette CGT encore plus forte nous la construirons en proposant l'adhésion à nos collègues, en votant et en faisant voter CGT du 1^{er} au 8 décembre 2022.

CDAS et CHSCT

Au CDAS, notre intervention permet d'orienter les budgets sociaux selon les remontées des collègues et les expressions de cette Assemblée. **Cette année, le budget de l'action sociale a été diminué de deux manières : directement par une baisse de crédits et indirectement par l'application d'une réserve budgétaire de 6 % pour autant les besoins sont croissants.** Par exemple les consultations psychologiques en 2020 ont augmenté de 220 à 332, avec une augmentation des crédits pour ce type d'intervention. Nous avons fait une intervention concernant pour récupérer la réserve qui réduit de manière injuste notre budget.

Nos demandes concernant les sorties et la communication ont été entendues, puisque désormais le nombre de sorties proposées augmente et que nous sommes plus souvent destinataires de message de l'action sociale. Le magazine de l'action sociale Trait d'Union en est un exemple assez parlant.

Le domaine qui nous a occupés le plus est celui de la restauration. En effet, il y a beaucoup de demandes d'intervention du syndicat concernant les demandes de tickets restaurant en lieu et place des cantines ; le choix d'une cantine par rapport à une autre. Les agents se sont organisés avec le syndicat. En tant qu'instance paritaire, nous avons joué notre rôle dans ce processus et sommes intervenus de plusieurs manières auprès de la Délégation ainsi que de la Direction pour obtenir gain de cause. Si l'action collective l'a emporté sur la résistance de l'administration, tout n'est pas terminé. Vous pouvez retrouver le compte-rendu de chaque réunion du CDAS sur le site internet de la section.

Sur le CHSCT, les conditions de travail plus que déplorables, le nombre de locaux à gérer et les nombreuses situations de tensions dans les services (souffrance au travail, pressions hiérarchiques, stress...) demandent un engagement, une disponibilité et une réactivité sans faille de nos militants. **Nous sommes attentifs à tous les projets que la DDFIP met en place et à leurs implications pour les collègues.**

DANS L'INTERPROFESSIONNEL

Les militants de la section interviennent au niveau de l'interprofessionnel dans l'Union locale de Bobigny et de Bagnolet/Les Lilas et depuis novembre 2021 à l'Union départementale de la CGT 93.

CONCLUSION

Il est de notre responsabilité de construire avec nos collègues, le rapport de force dans l'unité, sur nos revendications, pour faire échec aux plans destructeurs de ce gouvernement et de son relais la Direction générale.

Plus que jamais, nous allons continuer à nous battre pour toutes ces revendications :

- **Comblement de tous les emplois vacants, arrêt des suppressions d'emplois, création d'emplois pour assurer toutes nos missions**
- **Arrêt de la contractualisation et du recrutement de personnel précaire, titularisation de tous les CDD qui sont arrivés dans notre DDFIP et le recrutement immédiat de fonctionnaires avec l'ouverture immédiate de concours exceptionnel afin de recruter des fonctionnaires.**
- **Maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP, refus de la privatisation de nos missions**
- **Abandon du « Nouveau Réseau de proximité »**
- **Retrait de la loi Dussopt dit de « transformation de la fonction publique »**
- **Défense du statut général et des statuts particuliers**
- **Maintien de tous les régimes de retraite, maintien du code des pensions civiles et militaires.**
- **Dégel du point d'indice, augmentation des salaires et minima sociaux**
- **Retrait de la loi « sécurité globale »**

C'est l'occasion pour tous les participants de cette AG syndicale de s'exprimer sur tous les sujets et de définir leurs revendications. La CGT FIP 93 invite tous les agents, dans tous les services, à se réunir, à établir les revendications et à décider des initiatives pour les faire aboutir.